

LE SNCA-CGT : DÉFENDRE LE SERVICE PUBLIC DE L'ARTISANAT

Le Syndicat National des Consulaires et de l'Apprentissage CGT (SNCA-CGT) défend les 12 000 agent-es des Chambres de Métiers et de l'Artisanat (CMA). Il lutte pour la reconnaissance de leur statut, l'amélioration de leurs conditions de travail et la sauvegarde du service public de l'artisanat.

Les CMA :
un réseau au service des artisan-es

Les CMA, établissements publics créés il y a un siècle, accompagnent les artisan-es tout au long de leur carrière. Elles ont pour mission de :

- > **former** artisan-es et apprenti-es via 137 Centres de Formation d'Apprenti-es (CFA),
- > **immatriculer** et suivre les entreprises artisanales,
- > **accompagner** les entreprises dans leur développement et leur gestion,
- > **soutenir** l'artisanat comme moteur de l'économie locale.

Un service public menacé

Depuis plus d'une décennie, des réformes affaiblissent les CMA. La loi PACTE, la suppression du **Répertoire des Métiers** et les **coupes budgétaires** sur la Taxe pour Frais de CMA (TFCMA) compromettent leur indépendance et leur mission.

Le SNCA-CGT dénonce la marchandisation des CMA, qui les transforme en prestataires de services payants et restreint l'accès aux conseils. Cette pression pèse aussi sur les agent-es.

Des revendications pour les agent-es

Les agent-es des CMA subissent une précarisation accrue : effectifs en baisse, salaires inférieurs de 15 à 20 % à la moyenne nationale, pression managériale et perte d'acquis sociaux.



Le SNCA-CGT exige :

- >> une revalorisation salariale et la reconnaissance des compétences,
- >> le maintien des effectifs pour un service public de qualité,
- >> l'amélioration des conditions de travail et le respect des droits.

Un syndicalisme de terrain

La stratégie votée en congrès repose sur un soutien juridique renforcé et une présence accrue. Les campagnes de syndicalisation sont organisées avec :

- > **deux campagnes annuelles**,
- > **des délégations étoffées** (2 membres du national et 2 locaux-ales minimum),
- > **trois jours** de visites sur 5 à 6 sites,
- > l'implication de militant-es d'autres secteurs, notamment d'**Éduc'Action**.

L'expérience montre **que plus la délégation est importante, plus l'audience est large**. La participation interprofes-

sionnelle renforce les échanges et la solidarité.

Un service public à défendre

Face à la libéralisation des CMA, le SNCA-CGT revendique :

- ➔ **un financement public intégral des cma,**
- ➔ **une refonte du financement de l'apprentissage pour un équilibre entre les métiers,**
- ➔ **la protection de l'artisanat comme moteur économique et social.**



Le SNCA-CGT s'inscrit pleinement dans la défense des services publics et des agent-es, aux côtés de la FERC-CGT, pour une fonction publique de qualité et accessible à toutes et tous.